

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Circulation routière à Libreville : les automobilistes et les embuscades du sabot

AU centre-ville ou à l'ancienne Gare-routière, les automobilistes éprouvent chaque jour d'énormes difficultés pour se garer, tant les aires de stationnement y sont insuffisantes voire inexistantes. Et ceux d'entre eux qui osent recourir aux trottoirs ou à certains espaces inoccupés se retrouvent confrontés à d'autres situations gênantes qui contribuent d'ailleurs fortement à saper leur moral.

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

Où se garer quand il n'y a pas de parkings publics aménagés dans la ville ? C'est la sempiternelle question que se posent de nombreux automobilistes à Libreville. La difficulté de se ranger sur la voie publique est beaucoup plus accentuée au centre-ville, à l'ancienne Gare-routière et au niveau des marchés de Mont-Bouët et Nkembo. Dans ces zones de grande affluence, les policiers dictent leur loi avec leurs sabots de Denver dont ils se servent pour immobiliser tout véhicule ne respectant pas la réglementation relative au stationnement.

Chaque jour, ils veillent au grain, sillonnant à pied, à bord de leur Land Cruiser bleu marine blindé ou dans leur camion de marque IVECO, pour surprendre d'éventuels "hors-la-loi" et leur infliger ce qui aurait pu être des contraventions de stationnement si l'administration routière faisait correctement son travail. Malheur donc au véhicule stationné dans la zone "prohibée", pourtant dépourvue de marques de signalisation routière !

Paul fait partie des victimes

du sabot. Il dit s'être arrêté dernièrement à l'ex-Gare-routière pour acheter une pièce de sa voiture. Après avoir, bien sûr, pris la peine de se ranger sur un côté de la voie publique. Malheureusement pour lui, cette précaution n'aura servi à rien. Car à peine a-t-il commencé à marchander le prix de l'article avec le vendeur que s'invitent des éléments de l'Unité spéciale d'intervention (USI) qui passent après lui et placent un sabot sur l'une des roues de son véhicule, avant de s'éloigner de quelques mètres pour observer la réaction du propriétaire de l'engin.

Et lorsque Paul constate qu'il ne peut plus déplacer son automobile, il se dirige vers le groupe de policiers qui, à sa grande surprise, lui font observer un stationnement abusif et gênant la circulation des autres usagers. "Monsieur, vous êtes mal garé, il est strictement interdit de stationner dans cette zone", lui disent-ils.

Le propriétaire du RAV4 n'en revient pas. Il demande alors à la partie adverse de lui fournir les preuves de son infraction. En vain. "Monsieur l'agent, malgré l'absence des marques de

Malheur donc au véhicule stationné dans la zone "prohibée", pourtant dépourvue des marques de signalisation routière !

interroge le jeune homme. "Vous savez vous-même qu'ici, signalisation ou pas, on ne stationne pas", rétorque le plus simplement du monde l'un des policiers. La suite, vous la connaissez : Paul, intentionnellement mis en position de faiblesse, a dû se résoudre à "négocier" pour se



Photo: IMM

Sans panneau de signalisation interdisant leur stationnement, peut-on dire que ces deux véhicules sont mal garés ?

faire enlever l'outil métallique placé sur l'un des pneus de son véhicule.

Les Paul, il y en a aussi beaucoup qui tombent chaque jour dans les embuscades du sabot tendues à l'ancienne Gare-routière et au centre-ville par la police municipale.

Et si des observateurs sont d'avis qu'il faut infliger des contraventions de stationnement aux "mauvais"

conducteurs, il y a lieu de relever que les actes posés au quotidien par les forces de sécurité doivent se justifier par les seules dispositions du Code de la route. Notamment la signalisation routière, malheureusement défaillante dans bien des cas. Mais faute d'intervenants pour mettre un terme ou réglementer cette pratique, le diktat du sabot s'intensifie ici et là. Au seul

profit des forces de sécurité qui sont d'ailleurs les seules qualifiées pour déterminer quel véhicule est bien garé et qui ne l'est pas.

Deux questions tout de même : à qui incombe la responsabilité de construire des parkings et d'ériger des panneaux de signalisation à l'ex-gare routière et au centre-ville ? Qui a intérêt à ce que les choses restent en l'état ?

De la saine intention sécuritaire au goût du lucre ?

IMM
Libreville/Gabon

L'INTENTION était assurément saine à la base : réguler la circulation dans les périmètres à forte affluence comme le centre-ville, l'ex-gare routière, les marchés Mont-Bouët et Nkembo, et les sécuriser.

Mais l'usage du sabot, tel

que pratiqué aujourd'hui par les forces de sécurité, sans signalisation routière dans ces espaces, crée en réalité plus de difficultés qu'il ne semble en résoudre, et dont les principales victimes sont les usagers. Tant ces zones sont devenues des milieux qui génèrent des revenus illicites à certains hommes en uniforme.

Ces derniers empochent

directement les amendes négociées issues des embuscades qu'ils tendent aux automobilistes au moyen du sabot. Embuscades, tout simplement parce que ce sont les flics qui dictent leurs avis personnels, pris ici comme des normes.

Mais jusqu'à quand vont durer ces comportements dont se plaignent les usagers ?